

VOCANCE

Le conseil municipal s'est réuni le 08 janvier 2009 sous la présidence de Denis BLANCHET.

RESULTATS DU SONDAGE SUR LA PRESENCE POSTALE :

133 bulletins sur 200 ont été rendus –

- 112 pour le maintien du bureau de poste,
- 20 pour la création d'une agence postale,
- 1 pour un point commerçant.
-

Etant donné les résultats du questionnaire, le Conseil Municipal décide de ne pas Créer d'agence postale et opte pour le maintien de la Poste.

FERMETURE DU COMMERCE « ALIMENTATION-EPICERIE.

Après avoir étudié plusieurs possibilités pour la reprise du commerce et jugeant qu'aucune n'était satisfaisante le Conseil Municipal décide de ne pas reprendre ce fond.

QUESTIONS DIVERSES.

Adoption du devis pour l'achat d'un ordinateur portable.